



Taux de réussite de l'examen

Le Bureau des examinateurs en optométrie du Canada (BEOC) publie des renseignements regroupés sur le taux de réussite de son examen écrit et de son examen clinique objectif structuré (ECOS). Ces résultats fournissent aux candidats, au personnel enseignant, aux organismes de réglementation et aux autres parties intéressées un résumé clair des résultats des candidats au fil du temps.

Le cycle d'examen du BEOC suit l'année scolaire. Les deux composantes de l'examen sont offertes à l'automne et au printemps. Le tableau ci-dessous résume les taux de réussite selon le nombre de tentatives, la période d'examen, l'année scolaire et le temps requis pour réussir les deux composantes de l'examen d'accès à l'exercice de la profession.

Les taux de réussite doivent être interprétés en tenant compte du nombre de candidats compris dans chacun des calculs. Les petits groupes de candidats peuvent donner lieu à une augmentation de la variation des pourcentages d'une année à l'autre ou d'un examen à l'autre.

Comment lire les tableaux

- « N » désigne le nombre de candidats compris dans le calcul.
- Le taux de réussite désigne le pourcentage de candidats du groupe qui ont réussi la composante applicable de l'examen du BEOC ou, lorsque c'est indiqué, qui ont réussi les deux composantes de l'examen d'accès à l'exercice de la profession du BEOC.
- Les candidats à leur première tentative sont des candidats qui ont passé la composante applicable de l'examen pour la première fois.
- La mention « tous les candidats » désigne tous les candidats qui ont passé l'examen pendant la période indiquée, indépendamment du nombre de tentatives.
- Les candidats hâtifs sont des candidats qui ont tenté de passer une composante de l'examen avant l'obtention de leur diplôme, lorsque les règles d'admissibilité du BEOC le permettaient.
- Les groupes de programme désignent les diplômés de programmes agréés par l'Accreditation Council on Optometric Education (ACOE) au Canada (ACOE-CA), de programmes agréés par l'ACOE aux États-Unis (ACOE-US) et les autres professionnels de soins oculaires qui sont admissibles à l'examen du BEOC (ACOE-NO). L'ACOE est le seul organisme d'agrément des programmes professionnels de doctorat en optométrie (O.D.) au Canada et aux États-Unis.
- Un tiret (« – ») indique qu'aucun taux n'est rapporté pour la cellule. Cela peut se produire lorsque la catégorie ne comptait aucun candidat ou lorsque le nombre de candidats est insuffisant pour permettre de rapporter des résultats significatifs.

Taux de réussite de l'examen du BEOC en fonction du nombre de tentatives

Cinq dernières années scolaires

Le tableau ci-dessous présente les taux de réussite par nombre de tentatives sous forme regroupée pour l'examen écrit et l'ECOS au cours des cinq dernières années scolaires. Les résultats sont regroupés en fonction du nombre de tentatives des candidats pour la composante d'examen indiquée.

Année scolaire	Examen écrit				ECOS			
	Candidats à leur première tentative	Taux de réussite	Tous les candidats	Taux de réussite	Candidats à leur première tentative	Taux de réussite	Tous les candidats	Taux de réussite
2025-2026	255	90,2 %	271	89,7 %	172	88,4 %	194	87,1 %
2024-2025	180	95,6 %	195	94,9 %	135	93,3 %	154	90,9 %
2023-2024	153	94,1 %	167	92,2 %	117	86,3 %	137	85,4 %
2022-2023	138	94,2 %	147	93,9 %	112	84,8 %	130	83,1 %
2021-2022	138	89,1 %	152	88,2 %	123	85,4 %	163	79,8 %

Taux de réussite de l'examen du BEOC en fonction de la période d'examen

Cinq dernières années scolaires

Le tableau ci-dessous résume les taux de réussite par période d'examen au cours des cinq dernières années scolaires. Les résultats sont présentés séparément pour l'examen de l'automne et du printemps ainsi que pour les candidats hâtifs, s'il y a lieu.

Période d'examen	Examen écrit				ECOS			
	Candidats à leur première tentative	Taux de réussite	Tous les candidats	Taux de réussite	Candidats à leur première tentative	Taux de réussite	Tous les candidats	Taux de réussite
Printemps 2026	113	87,6 %	128	86,7 %	33	84,8 %	49	85,7 %
Automne 2025	142	92,3 %	143	92,3 %	139	89,2 %	145	87,6 %
Printemps 2025	73	97,3 %	85	96,5 %	56	94,6 %	67	91,0 %
Automne 2024	107	94,4 %	110	93,6 %	79	92,4 %	87	90,8 %
Printemps 2024	58	93,1 %	67	89,6 %	72	91,7 %	82	90,2 %
Automne 2023	95	94,7 %	100	94,0 %	45	77,8 %	55	78,2 %
Printemps 2023	58	93,1 %	63	93,7 %	88	88,6 %	93	87,1 %
Automne 2022	80	95,0 %	84	94,0 %	24	70,8 %	37	73,0 %
Printemps 2022	9	66,7 %	22	72,7 %	100	90,0 %	116	87,1 %
Automne 2021	129	90,7 %	130	90,8 %	23	65,2 %	47	61,7 %

Taux de réussite de l'examen écrit chez les candidats à leur première tentative en fonction de l'année scolaire

Années scolaires 2021-2022 à 2025-2026

Le tableau ci-dessous présente les taux de réussite des candidats à leur première tentative pour chaque année scolaire. Les taux de réussite des candidats à leur première tentative sont rapportés séparément pour l'examen écrit et l'ECOS.

Période d'examen	Examen écrit				ECOS			
	Candidats hâtifs	Taux de réussite	Autres candidats à leur première tentative	Taux de réussite	Candidats hâtifs	Taux de réussite	Autres candidats à leur première tentative	Taux de réussite
Printemps 2026	54	90,7 %	59	84,7 %	—	—	—	—
Automne 2025	—	-	—	—	129	89,9 %	10	80,0 %
Printemps 2025	15	100,0 %	58	96,6 %	—	—	—	—
Automne 2024	—	-	—	—	69	94,2 %	11	72,7 %
Printemps 2024	1	100,0 %	58	91,4 %	—	—	—	—
Automne 2023	—	-	—	—	34	82,4 %	11	63,6 %
Printemps 2023	—	-	—	—	—	—	—	—
Automne 2022	—	-	—	—	11	72,7 %	13	69,2 %
Printemps 2022	—	-	—	—	—	—	—	—
Automne 2021	—	-	—	—	15	60,0 %	8	75,0 %

Taux de réussite de l'examen écrit du BEOC chez les candidats à leur première tentative en fonction du groupe de programme

Années scolaires 2021-2022 à 2025-2026

Le tableau ci-dessous présente les taux de réussite des candidats à leur première tentative pour l'examen écrit et l'ECOS en fonction du groupe de programme pour chaque année scolaire. Pour chaque composante, le tableau comprend à la fois le nombre de candidats à leur première tentative et le taux de réussite correspondant.

Les groupes de programme sont indiqués pour fournir davantage de contexte sur la performance des candidats selon des parcours scolaires généraux. Les résultats doivent être interprétés en tenant compte du nombre de candidats compris dans chaque calcul étant donné que les petits groupes pourraient présenter des variations plus importantes par rapport à l'ensemble des candidats d'une année à l'autre.

La rangée « tous » comprend tous les candidats à leur première tentative pour l'année scolaire indiquée. Les autres rangées montrent les résultats par groupe de programme.

Année scolaire	Groupe de programme	Candidats à leur première tentative Examen écrit	Taux de réussite de l'examen écrit	Candidats à leur première tentative ECOS	Taux de réussite de l'ECOS
2025-2026	Tous	255	90,2 %	172	88,4 %
2025-2026	ACOE_CA	147	93,9 %	104	89,4 %
2025-2026	ACOE_US	103	84,5 %	60	85,0 %
2025-2026	ACOE_NO	5	100,0 %	8	100,0 %
2024-2025	Tous	180	95,6 %	135	93,3 %
2024-2025	ACOE_CA	130	97,7 %	99	96,0 %
2024-2025	ACOE_US	39	87,2 %	25	80,0 %
2024-2025	ACOE_NO	11	100,0 %	11	100,0 %
2023-2024	Tous	153	94,1 %	117	86,3 %
2023-2024	ACOE_CA	122	95,9 %	86	91,9 %
2023-2024	ACOE_US	18	83,3 %	19	57,9 %
2023-2024	ACOE_NO	13	92,3 %	12	91,7 %
2022-2023	Tous	138	94,2 %	112	84,8 %
2022-2023	ACOE_CA	113	97,3 %	86	94,2 %
2022-2023	ACOE_US	18	77,8 %	20	50,0 %
2022-2023	ACOE_NO	7	85,7 %	6	66,7 %
2021-2022	Tous	138	89,1 %	123	85,4 %
2021-2022	ACOE_CA	114	92,1 %	96	88,5 %
2021-2022	ACOE_US	17	76,5 %	19	78,9 %
2021-2022	ACOE_NO	7	71,4 %	8	62,5 %

Temps requis pour réussir les deux composantes de l'examen d'accès à l'exercice de la profession du BEOC

Par année d'obtention du diplôme

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de candidats à chaque année d'obtention du diplôme qui ont réussi les deux composantes de l'examen d'accès à l'exercice de la profession du BEOC avant l'obtention de leur diplôme et à l'intérieur de périodes déterminées après l'obtention du diplôme. Ce tableau vise à illustrer la réussite de la série d'examens au fil du temps plutôt que la performance à une composante d'examen distincte.

Année d'obtention du diplôme	Avant l'obtention du diplôme		Au cours des 6 mois suivant l'obtention du diplôme		Au cours des 12 mois suivant l'obtention du diplôme		Au cours des 24 mois suivant l'obtention du diplôme	
	Cohorte	% de réussite des deux composantes de l'examen	Cohorte	% de réussite des deux composantes de l'examen	Cohorte	% de réussite des deux composantes de l'examen	Cohorte	% de réussite des deux composantes de l'examen
2026	156	95,5 %	156	95,5 %	156	95,5 %	156	95,5 %
2025	115	98,3 %	117	99,1 %	119	97,5 %	119	97,5 %
2024	109	89,0 %	112	94,6 %	121	87,6 %	128	82,8 %
2023	93	89,2 %	99	92,9 %	101	91,1 %	102	90,2 %
2022	108	89,8 %	117	94,0 %	118	93,2 %	119	92,4 %
2021	88	79,5 %	108	88,0 %	114	83,3 %	118	80,5 %
2020	96	87,5 %	116	87,1 %	116	87,1 %	117	86,3 %
2019	183	86,3 %	189	89,4 %	195	86,7 %	196	86,2 %
2018	80	85,0 %	109	89,0 %	112	86,6 %	113	85,8 %